https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article720

Rapport d'activité académique 2003-2005

[RAA] Syndicalisation et finances du S3

- Technique - Archives - Archivage CAA - C.A.A. 2003-2005 (archives) -

Date de mise en ligne : mardi 1er février 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La section académique du SNES Dijon a encore connu une baisse du nombre de ses adhérents lors des deux années écoulées.

Et pourtant la fin d'année scolaire 2003 fut une période très forte syndicalement. Il fut beaucoup demandé aux syndicats, dont le SNES en particulier. Nous fûmes sollicités pour :
– organiser des heures d'information syndicale,
– communiquer les textes officiels, les analyses, les réactions des différents syndicats, l'état des mobilisations aux différents niveaux,
– transmettre des demandes à l'administration, déposer des préavis de grève,
– mettre à la disposition des personnels en lutte un appareil technique pour réaliser des tracts, souvent en grand nombre et dans des délais limités,
– puiser dans notre expérience, notre réflexion collective, nos forces militantes pour mettre sur pied des initiatives décidées par les assemblées générales de grévistes (rassemblement, manifestations, fêtes, forums...).

La liste n'est pas exhaustive.

Le SNES est conscient que de très nombreux non-syndiqués ont participé et donné leur force à la grève, aux manifestations, aux AG qui conduisaient le mouvement.
C'est un fait positif, car vu le faible pourcentage de syndiqués, toute mobilisation d'ampleur ne peut aujourd'hui s'appuyer que sur eux.

Mais comment comprendre qu'une profession qui demande tant à ses organisations syndicales, c'est-à-dire aux collègues qui donnent, à des degrés divers d'engagement, de leur temps et de leur argent, puisse ne pas chercher à les renforcer, avec un souci primordial : mieux réfléchir ensemble pour définir des revendications répondant aux aspirations du grand nombre et pour décider collectivement des modalités d'action pour les faire aboutir ?

Nous ne recevons que très peu de lettres, d'appels téléphoniques ou de courriels qui expliquent un non renouvellement de cotisation. Lors de l'opération 1000 coups de fil (fin décembre 2003, début janvier 2004) nous avions contacté par téléphone les collègues non à jour de leur cotisation : ce qui revenait le plus souvent était tout de même le montant de l'adhésion qui semblait élevé pour beaucoup. Parfois les collègues refusaient de ré-adhérer car ils se sentaient éloignés des débats du SNES, jugé corporatiste.

Il apparaît de plus en plus difficile de motiver les collègues sur des problèmes de fond. Par contre, ils se mobilisent beaucoup plus quand ils sont personnellement touchés, ou bien, et c'est de plus en plus le cas, quand ils ont besoin d'un service. On adhère à présent au syndicat (et au SNES) comme consommateur et quand on n'en a plus besoin, on arrête d'envoyer de l'argent.
Nous retrouvons par exemple un fort taux de non ré adhésion chez les titulaires ex-IUFM l'année passée.

Au contact des militants

Dans ce nouvel état d'esprit des collègues, le rôle de la section d'établissement paraît primordial. C'est là que doit être insufflée la volonté de progresser dans la solidarité.

Les collègues doivent rencontrer les militants pour discuter de la situation locale, bien sûr, mais également des problèmes de fond de notre société, liés à l'éducation.
Les syndiqués ont continué, lors de ces deux dernières années, à pouvoir rencontrer les militants lors de leurs

Copyright © SNES Dijon

permanences. Rappelons que ceux-ci ont des décharges plus ou moins importantes et qu'ils sont tous au contact d'élèves...

Les militants sont particulièrement présents lors des mouvements inter et intra-académiques. On peut également noter une présence accrue auprès de nos jeunes collègues stagiaires IUFM, dès le mois d'août lors de leur affectation en stage et de manière hebdomadaire à l'IUFM de Dijon ; le stage qui leur est spécialement destiné est toujours une réussite. Mais le nombre de stagiaires IUFM diminue d'année en année dans l'académie de Dijon comme à l'échelon national ; il nous faut donc accentuer notre démarche syndicale face à nos jeunes collègues qui sont l'avenir de notre métier et de notre syndicat.

Cotisations

Pour faciliter la syndicalisation des collègues, après le paiement de la cotisation en 6 prélèvements qui obtient toujours un franc succès, la section académique a proposé le renouvellement automatique de l'adhésion. Cette fois, le succès est plus mitigé : certains veulent pouvoir continuer à envoyer leur bulletin quand ils le souhaitent, d'autres ont trouvé dans ce système un côté pratique indéniable.

Il ne faut pas oublier que l'essentiel des ressources du SNES est constitué par les cotisations versées par les adhérents. Donc, malgré des moyens en légère diminution, la section a continué de s'impliquer le plus efficacement possible dans les diverses actions face à différentes politiques peu engagées dans le domaine de l'éducation.

Cette continuité dans l'action semble avoir porté ses fruits puisqu'au jour où ce rapport est rédigé, le nombre de collègues à jour de leur cotisation est en augmentation, ce qui n'était pas arrivé depuis quelques années.

La politique du gouvernement actuel montre la volonté de réduire les moyens attribués aux services publics, notamment de l'Éducation nationale, d'une manière et d'une force jamais vues jusque là.

Il n'y a que la lutte collective qui pourra engendrer un changement positif. Le syndicat est certes en pleine mutation mais son avenir est en jeu. Il faut relancer la dynamique.

Syndicat national des enseignements de second degré

Les finances du S3

Dans un contexte de syndicalisation en baisse, les ressources du S3 proviennent, pour 90,5 %, des cotisations des syndiqués.

La charge essentielle est constituée par le paiement des cotisations sociales et du traitement du personnel salarié, charge qui permet à la section académique d'être ouverte aux collègues dans une plage horaire et hebdomadaire la plus large possible. Le maintien de cet emploi est impératif.

Des économies sont recherchées et réalisées en permanence. D'une année sur l'autre, les dépenses « vie du S3 » sont restées stables. Des économies ont été permises dans le chapitre des fournitures et des frais de réunions/stages. Le chapitre « Poste et Télécoms » a été dégonflé, même si les augmentations successives des tarifs des routages ont grevé fortement les finances.

Copyright © SNES Dijon

Les données générales des finances du SNES académique de Dijon renvoient à une politique syndicale. Celle-ci consiste, pour l'essentiel, à consacrer les moyens du SNES au service des syndiqués, à la défense de leurs droits, à la promotion d'une Éducation nationale conforme à nos vœux et à nos mandats. Cette politique a un coût, qui n'est pas suffisamment compensé par ce qui fait notre force : le nombre de nos adhérents. Il nous faut donc trouver d'autres ressources, ce qui suppose un remue-méninges certain, mais aussi une révision de certaines persuasions désuètes.

Post-scriptum :

– Le secteur académique Syndicalisation est joignable à l'adresse électronique adhesion@dijon.snes.edu.